

Collectif pour l'aménagement de la RN10 au lieu de prolonger l'A12

Débat public A12 - Contribution n°3

Dampierre 10 mars 2006

Le projet du tunnel A86 ouest accessible pour les poids lourds

En 1999, une convention de concession a été passée entre l'Etat et la société Cofiroute pour le bouclage de l'A86 à l'ouest de Paris.

Le bouclage de l'autoroute A86 à l'ouest comprend deux tunnels qui seront à péage :

- un tunnel Est entre Rueil-Malmaison et Versailles Sud via Vaucresson à l'intersection de l'A 13 sera exclusivement réservé aux voitures légères. Il est en cours de réalisation.
-
- un tunnel Ouest dont le tracé débute dans la plaine de Versailles, à Bailly, pour rejoindre le tunnel de Rueil-Malmaison. Il sera ouvert à tous les véhicules dont les poids lourds. Il se raccorde sur l'autoroute A12 au sud du Triangle de Rocquencourt. Sa réalisation n'a pas commencée

Ce second tunnel prévu à 2x1 voie, de type « Mont Blanc » long de 7,5 km acceptera les poids lourds à grand gabarit de 4,5 mètres de hauteur.

Dans l'article 23 de l'annexe du 25 novembre 1999 au décret approuvant la concession du bouclage de l'A86 ouest et parue au journal officiel du 30 novembre 1999 il est précisé les détails des tarifs des péages pour les tunnels qui seront identiques quelle que soit la sortie. Il est aussi précisé que « la politique tarifaire de la société concessionnaire est l'instrument privilégié de la régulation du trafic ». Le montant du péage sera ainsi différent selon les heures de passage et les modalités de paiement. Le télé-péage autorise des négociations de tarifs préférentiels.

La concession de l'A86 ouest est de 70 ans à partir de l'achèvement des travaux.

La rentabilité du tunnel de poids lourds est fortement liée au prix du péage et au nombre de clients. L'Etat par le prolongement de l'A12 dirige les clients vers le tunnel afin d'augmenter leur nombre.

57 associations : Non à la 4 voies – Allainville, Delta (5) – Les Essarts, Association de Mauregard, Union des amis du Parc (27), Comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse, APNEM, Association de défense des hameaux du Mesnil, Bien vivre au Mesnil, Les Amis du potager des Ambésis, A12 Protégeons Lévis, Mouvement pour l'environnement et la sauvegarde, Amis de la forêt de Trappes/Port Royal - Montigny, A12-RN12 Bois d'Arcy, ARA – Fontenay le Fleury JADE (12) – Vallée de la Mauldre

18, rue de la Vallée, 78720 Dampierre en Yvelines
Tél : 01 30 52 56 25, Mel : pro-natura@wanadoo.fr
